



**AXA Group Operations SAS**  
81 Rue Mstislav Rostropovitch  
75017 Paris

A l'attention de M. François Tixier et M. Frédéric Dortomb, UDPA AXA GO France

**Réponse à votre courrier daté du 27 mars 2023**

Paris, le 6 avril 2023

Cher François, cher Frédéric,

J'ai bien reçu votre courrier du 27 mars dernier, qui a retenu toute mon attention.

J'attache en effet une grande importance aux questions relatives à nos collaborateurs, en ce compris leurs relations avec le management à tous les niveaux de l'entreprise.

Comme vous le mentionnez, Group Operations a lancé un plan de transformation depuis plus d'un an. Ce plan, sous toutes ses dimensions, était indispensable pour tenir nos engagements, et sa mise en œuvre porte progressivement ses fruits.

Même si je comprends qu'un plan de restructuration génère une inquiétude bien légitime, je constate toutefois qu'à l'issue de la première période de mise en œuvre du PDV, de nombreux collaborateurs ont décidé de rester au sein de notre organisation ou de notre Groupe par le biais de la mobilité interne. D'autres ont privilégié un congé de fin de carrière, un projet de création d'entreprise ou de repositionnement externe. Il s'agit bien d'un Plan de Départ Volontaire comme cela a été répété à de multiples reprises et de nombreux collaborateurs ont ainsi fait le choix de rester au sein de l'entreprise ou du Groupe.

Je souhaite par conséquent revenir sur les différents dispositifs en place, destinés à soutenir tant les collaborateurs impactés par le plan de départs volontaires, que les autres qui sont également confrontés au changement d'organisation, ainsi que leur management :

- Quant aux collaborateurs qui ont fait le choix de poursuivre leur carrière au sein du groupe AXA et dont le processus de mobilité interne est en cours : le programme BOOST a été renforcé afin de les accompagner très étroitement. Pour ce faire, nous avons décidé de mobiliser des moyens importants pour donner à ces collaborateurs toutes les chances de succès dans l'exercice de nouveaux métiers. Les différentes disciplines des ressources humaines ainsi que l'organisme spécialisé ALIXIO, sont au quotidien à leur service pour les écouter, les soutenir et les conseillers. Le dispositif de soutien psychologique par téléphone et en présentiel sur site a d'ailleurs été maintenu.
- Quant aux managers : ceux-ci ont également été régulièrement sensibilisés et accompagnés pour soutenir leurs collaborateurs dans cette période difficile et je me réjouis de voir nombre

d'entre eux s'engager personnellement pour recommander des membres de leur équipe impactés par le PDV.

- Quant à la charge de travail : nous avons lancé différents programmes de simplification et d'automatisation avec l'appui de nos équipes transformation. Ces programmes et leur état d'avancement vous ont été présentés à plusieurs reprises dans les organes sociaux dédiés ainsi que les mesures de prévention de la charge de travail. Un groupe de travail a été mis en place et des points d'étape ainsi que plusieurs réunions additionnelles sont à l'agenda des mois d'avril et de mai. Pendant cette période de transition, l'entreprise s'est également engagée à recourir à des prestations de service temporaires pour ne pas mettre l'organisation en tension en cas de départs anticipés.
- Enfin, avec le Comité exécutif, je suis particulièrement attentif aux résultats des différentes enquêtes d'engagement (Pulse) et de mesure du stress au travail (Syndex). Des plans d'action sont mis en place et un suivi particulier est accordé à leur mise en œuvre.

Tous ces dispositifs s'inscrivent dans la durée et ces changements peuvent prendre du temps à être compris et adoptés par nos collaborateurs. Tant les succès que les points d'amélioration continueront à être abordés et débattus lors des prochaines séances des instances sociales dédiées. En votre qualité de partenaire social, vous jouez à ce titre un rôle important.

Enfin, malgré ces différentes mesures en place, vous évoquez plusieurs situations personnelles préoccupantes. Sans plus d'information de votre part à ce sujet, il est difficile d'agir efficacement. Par conséquent, je vous invite à en faire part sans attendre à Delphine Salla. La plus grande attention y sera apportée.

Bien cordialement.

Alexander Vollert